



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 décembre 2009**

Délibération n° 2009-1183

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégués de service public - Exercice 2008 - Usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape - Valorly**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes**

Rapporteur : Monsieur Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 4 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Christophe Geourjon

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, M. Rivalta, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lelièvre, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touléron), Daclin (pouvoir à M. Brachet), Mme Pédrini (pouvoir à M. Kabalo), MM. Barge (pouvoir à M. Calvel), Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Bernard R (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin, MM. Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Mme Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. David G. (pouvoir à M. Pili), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), M. Giordano (pouvoir à M. Buna), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Havard (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Lebuhotel (pouvoir à M. Appell), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Elmalan), MM. Pillon (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Sturla), Terracher (pouvoir à M. Rivalta), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Touraine (pouvoir à M. Justet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Dumas, Genin, Gillet, Lévêque, Réale.

Séance publique du 17 décembre 2009

Délibération n° 2009-1183

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2008 - Usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape - Valorly**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires de service public disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération en date du 4 novembre 2002.

L'activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape a été déléguée à la société Valorly pour une durée de 30 ans à compter du 1er juillet 1989, par un contrat de concession en date du 20 septembre 1985.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil au titre de l'exercice 2008, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur deux exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'année 2008.

		2006	2007	2008	Variation 2007 - 2008	
					en %	tendance
indicateurs d'activités	tonnage incinéré	132 200 t	142 206 t	147 894 t	+ 4 %	↗
	chaleur commercialisée	78 349 MWh	85 385 MWh	80 663 MWh	- 5,5 %	↘
	électricité vendue	18 765 MWh	20 080 MWh	17 143 MWh	- 14,6 %	↘
	déchets produits	34 823 t	36 549 t	37 090 t	+ 1,5 %	↗
indicateurs financiers	chiffre d'affaires	20 288 k€	22 388 k€	23 367 k€	+ 4,4 %	↗
	charges d'exploitation	19 489 k€	21 766 k€	22 418 k€	+ 3 %	↗
	résultat avant impôt	799 k€	622 k€	949 k€	+52,5 %	↗

L'année 2008 est marquée par :

- sur le plan technique, les tonnages pris en charge et incinérés sont en progression grâce à une meilleure disponibilité de l'usine. La valorisation énergétique est cependant en régression. La baisse de la chaleur commercialisée est principalement due à un début d'année 2008 plus clément qu'en 2007. La révision du turbo-alternateur a provoqué une chute de l'électricité produite, avec en corollaire une baisse de l'électricité vendue. Par ailleurs, l'électricité consommée sur place est en augmentation,

- sur le plan financier, la poursuite de la hausse du chiffre d'affaires (23 367 k€) est en lien avec l'évolution du tonnage traité. L'augmentation des charges résulte des hausses des loyers (+ 4 %) et des charges fixes (+ 4,4 %) notamment à cause d'une forte hausse des charges de personnel (+ 11 %),

- sur le plan des opérations de gros entretien et renouvellement (GER), les dépenses sont stables par rapport à 2007. Le différentiel entre les GER réalisés et prévisionnels reste négatif. Le délégataire demeure dans une gestion curative des renouvellements.

Plusieurs axes de travail doivent être maintenus dans les domaines suivants :

- la fiabilisation du calcul du pouvoir calorifique inférieur (PCI) entrant dans le calcul du tonnage contractuel afin de valider les tonnages présentés dans les rapports 2007 et 2008 et de calculer le montant des pénalités éventuelles pour tonnage non incinéré par Valorly,

- le maintien et le renforcement du suivi des opérations de GER et le passage d'une gestion curative à une gestion préventive pour éviter les indisponibilités dues à des pannes.

Ce rapport a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux le 5 novembre 2009 et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 5 novembre 2009, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2008 produit par la société Valorly au titre du contrat de délégation de service public de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-nord à Rillieux la Pape.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2009.